L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI MATIN, 28 JANVIER.

Revue des Journaux.

Nous trouvons dans le *Picayune*, de dimanche, quatre articles excellents. Dans le premier, notre confrère prend pour thème l'assertion de Butler que le gouvernement Kellogg n'est qu'un gouvernement de certificats, et il démontre d'une façon irréfutable, avec le texte de la loi dite "Enforcement Act" que cette loi a eu pour objet de punir ceux qui s'opposeraient à l'exercice des droits électoraux de certains citoyens, mais nullement d'autoriser ces citoyens à voter après coup au moyen de certificats; il fait ressortir tout ce qu'un pareil procédé a d'absurde, car c'est le renversement même du scrutin. Dans son second article, le *Picayune* s'occupe des projets de compromis. Il fait remarquer que toutes les dépêches de Casey, Packard & Co, au Président ont été muettes sur ce fait important que le Bureau Longstreet fonctionnait sans avoir en sa possession un seul des retours officiels d'élection. Ce fait va être établi devant les comités du Congrès, ce qui rendra le cas de Kellogg désespéré. De là vient cet esprit de compromis que le pseudo-gouverneur cherche à encourager. Toutes les propositions mises en avant partent évidemment de la Douane de la Nouvelle-Orléans et nous reviennent de Washington pour faire croire au public qu'elles prennent leur source en haut lieu.

Le troisième article du *Picayune*, sur le juge Durell est justement sévère contre ce magistrat, il rappelle tous les griefs de la communauté et du barreau contre ce juge, à l'occasion de l'application de la loi sur les faillites, et il dénonce le nouvel ordre qui oblige toute partie qui veut contester les comptes de frais des officiers de la Cour à déposer préalablement $50. C'est un ordre inique qui a pour objet de décourager ceux qui sont tentés de réclamer des créances contre les faillis; il est en contradiction formelle avec un ordre de la Cour Suprême.

Enfin, dans son quatrième article, notre confrère examine les résultats qu'aurait l'absence des baïonnettes. Le gouvernement des carpet-baggers, privé de cet appui, ne pourrait obtenir un cent du peuple et il se dissoudrait de lui-même, car c'est essentiellement un gouvernement de pillage. Le retrait des baïonnettes est tout ce que nous devons demander, car nous aurions dans de nouveaux compromis seraient nous préparer de nouveaux regrets.

Dans son édition de lundi le *Picayune* insiste avec énergie sur la nécessité de rejeter les compromis, au moment où nos ennemis voient leurs fraudes et leur complot démasqués et où nous avons lieu d'espérer que justice sera faite.

Le *Times* déclare, sans indiquer l'autorité sur laquelle il base son assertion, que l'esprit de compromis parait dominer et que le plan qu'il a indiqué est généralement accueilli d'une façon favorable. Le Congrès, dit-il, décrétera, indubitablement, que la Législature s'organise à nouveau avec le noyau des membres reconnus par les deux bureaux". Il nous semble difficile de dire ce que le Congrès fera, avant même que le Congrès ait reçu un document officiel sur nos affaires. Le *Times* prend un ton prophétique et termine ainsi:

"Ce que le jugement sera, les étoiles l'ont déjà dit. Il n'est nullement improbable qu'il y ait quelques désappointements, mais il est hors de doute que le résultat sera à un haut degré avantageux à notre Etat comme république dans une république, et à notre peuple comme communauté politique se gouvernant elle-même.

Qu'en sait le *Times*? Est-il donc dans le secret des étoiles et des constellations de la Douane?

Dans son édition de lundi, le *Times* s'occupe de l'inauguration de l'ère des chemins de fer au Mexique, et de la nécessité de faire de la Nouvelle-Orléans un port libre.

Dans ce même numéro, le *Times* rappelle que, dans une récente affaire, le président de la Cour Suprême, Ludeling, a exprimé sa surprise de ce que le barreau n'a jamais essayé de faire décider la question de savoir si M. Dibble avait jamais eu le pouvoir légal d'exercer les fonctions de juge. La Constitution décide que les juges seront élus et que le gouverneur n'a d'autre pouvoir que de remplir les vacances. La question est donc de savoir si la Législature, en supprimant une cour et en en créant une autre, peut créer une vacance que puisse être constitutionnellement remplie par l'Exécutif?

Ceci s'applique au juge Dibble pour-tant s'appliquer aux juge Hawkins. Mais dit que le juge président Ludeling ait fait cette suggestion, il faut qu'il y ait quelque anguille sous roche.

Le *Republican* essaie de réfuter le message du gouverneur McEnery sur la décision de la Cour Suprême, son argumentation n'est pas brillante. Ce journal s'occupe des déprédations mexicaines sur le territoire du Texas; il résume les recommandations de la commission qui ne le satisfont que médiocrement; il demande que le gouvernement protège les citoyens d'une manière plus efficace.

Le *Republican* prend la défense du bill des impressions. Parbleu! Deux cent mille piastres par an, c'est bon à garder! Ce journal ne parait pas en faveur du compromis recommandé par le *Times*. Craindrait-il une concurrence.

LOUISIANE.

ST CHARLES. — Un nouveau village est, dit le *Meschacébé*, en voie de construction sur l'habitation Plassan. L'architecte se nomme Winthrop, et cette bourgade possède déjà comme "attractions," un magasin, un atelier de sellerie et un de cordonnerie. Il ne manque plus que des habitants et des consommateurs.

—La vente au détail de l'habitation F. Mésançon, y compris les animaux et instruments de travail, a produit environ $5,000.

ST JACQUES.—Le *Sentinel* pose la candidature de Bovee à la place de sénateur à la législature Durell, place devenue vacante par l'expulsion de Hunsaker.

NOMINATIONS. — M. W. P. Kellogg, le gouverneur des baïonnettes fédérales, vient de nommer M. Jack Kerrigan, un colonel, collecteur des taxes pour la paroisse Saint-Jacques. Le colonel Jack Kerrigan n'est certainement pas un des contribuables d'ici. Un certain journal prétend que le nouveau collecteur plaira certainement aux républicains, aux fusionistes et aux démocrates. Ce qui plairait à tout le monde, voyez-vous, et surtout aux malheureux contribuables, ce ne serait ni Pierre, ni Paul, ni Hunsacker, ni Jack Kerrigan, mais bien une Législature d'honnêtes gens qui diminuerait les taxes qui nous écrasent injustement. Par le temps qui court, grâce à une Législature élue et à des gouverneurs sans conscience, tout collecteur est notre ennemi naturel. Il nous importe peu que le vide-gousset soit blanc, noir, colonel, général, paroissien ou étranger, puisqu'il est vide-gousset.

Quoi qu'il en soit, si nous conservions encore quelque doute sur l'esprit de justice de M. Kellogg et sur ses intentions conciliatrices, disons-nous que ce gouverneur imposé par les baïonnettes nous impose un collecteur parfaitement inconnu et parfaitement étranger. Ce qui ne veut pas dire, bien entendu, qu'un étranger vaille plus ou moins qu'un autre. Au reste, le malheureux public jugera M. Jack Kerrigan à l'œuvre. Mais comme la Législature du peuple vient de décider qu'elle ne reconnaissait pas le Mechanic's Institute, son gouvernement et ses collecteurs, nous n'avons provisoirement rien à payer.

Il ne faut pas s'exposer à payer deux fois. (*Louisianais.*)

—Nous lisons dans le *Louisianais*:

M. McEnery, le gouverneur élu de la Louisiane, vient de faire pour notre paroisse un acte de souveraineté gubernatoriale. Il a envoyé une commission de shérif à M. Lyvain Bourgeois, de juge de paroisse à M. N. S. Landry, de greffier de cour à M. Arthur Roman, de recorder à M. Louis Légae, de collecteur de taxes à nous ne savons qui.

Hum! Donnie jeu de fonctionnaires.—Très bien. Mais nous vous dirons, nous, que la moitié des habitations de Saint-Jacques, cette année, resteront incultes.

TRAVAIL.—Il s'organise lentement. Les citoyens noirs ont plus confiance à la portion que qu'au travail à la part ou co-opération. La politique les tue et nous tue. (*Louisianais.*)

—L'habitation Valcour Aime, dont la description a été publiée dans ce journal, sera vendue le 1er février 1873, par le shérif de la paroisse St Jacques, à 11 heures A. M., sur les lieux.

BATON-ROUGE.—M. Philippe Mackel, a été nommé vice-consul de France à Bâton Rouge, en remplacement de M. Bonnecaze, décédé.

—M. le comte de Chambord a fait remettre par M. le comte de Monti, arrivé de Frohsdorf hier matin, la somme de quatre mille francs pour la [illegible] ouverte par le *Figaro*.

La Question Sucrière.

Tout ce qui se rattache aux moyens d'améliorer la culture de la canne ou la fabrication du sucre, a une importance vitale pour notre Etat, et nous ouvrirons nos colonnes aux discussions sur ce sujet; mais nous prions nos correspondants de se faire connaître à nous.

Voici une réponse que M. Bringier, dont la compétence est connue de tous, adresse à notre correspondant anonyme "Defecator." Elle soulève des questions très intéressantes:

Messieurs les Editeurs de l'*Abeille*:—Vendredi, 24 du présent mois, vous avez publié un article signé "Defecator." Il dit aux habitants: ayez de forts moulins; "comme ceux fabriqués maintenant en France et en Angleterre;" extrayez 80 livres de jus de 100 livres de cannes; "même en y ajoutant 20 0/0 d'eau," employez les filtres, presses, filtrez sur noir animal, économisez 1/3 du combustible en employant la vapeur pour évaporer, employez aussi le vide (pour l'évaporation et la cuite.) Defecator a raison, c'est là les moyens à employer; construire des usines bien outillées; faire beaucoup de sucre avec peu de canne.

Examinons: L'acre de terre en Louisiane produit en moyenne 30,000 livres de cannes, la canne contient en moyenne 13 livres de sucre par 100 livres de canne: ces 13 livres de sucre, plus 15 0/0 d'eau de cristallisation—14.95 livres, forment le sucre et la mélasse du premier jet, qui se divise en sucre 8.97, mélasse 5.98. Maintenant si de chaque 100 livres de canne, nous extrayons 80 livres de jus, les 30,000 livres d'un acre produiront 40,000 livres de jus, ce qui pour premier jet donnera—3588 livres sucre, et, en mélasse, 2392 livres—mais si à cette mélasse de premier jet, vous enlevez par évaporation 10 0/0 des 28 0/0 d'eau qu'elle contient, elle cristallisera et produira encore, "*pourvu que l'opération de la défécation ait été bien conduite*;"—1292 livres de sucre et 861 livres de mélasse. L'acre de canne sera—4880 livres de sucre et 861 livres de mélasse. "*Mais* pour faire cela, il est bien entendu qu'avec *votre* ou *vos* moulins, il vous faut extraire 80 livres de jus de 100 livres de canne. La Louisiane deviendrait alors florissante, car, produisant à peu près 150,000 acres de canne pour la sucrerie, la récolte de sucre serait de 732,000,000 livres et la mélasse 129,150,000 livres.

Je serai bien obligé à Defecator s'il voulait avoir la bonté de nous faire savoir quel serait le coût d'une sucrerie comme il l'entend? Il devrait bien nous en instruire; une sucrerie pouvant faire 20,000 livres de sucre par jour; il doit "prendre en considération que nos cannes contiennent un-tiers (1/3) de moins de matière saccharine, que les cannes des Colonies."

Veut-il aussi nous laisser savoir de combien serait l'augmentation du net produit sur la récolte, si nous obtenions 80 livres de jus, par 100 livres de canne; les 80 premières livres ayant supporté toutes les dépenses de culture, fabrication, intérêts, &c., &c. Qui sait! cela vaudrait peut-être que l'on se donne la peine de le savoir?

Defecator a bien raison; ce qu'il faut à la pauvre Louisiane, ce sont des appareils qui feraient rendre à la canne toute sa richesse, "il faut aussi que ces appareils ne coûtent pas trop d'argent, et qu'ils puissent faire le travail à bon marché."

Defecator, en parlant de la bagasse, dit: On devra brûler la bagasse comme combustible; c'est le meilleur moyen de l'utiliser: Pardon, c'est là le plus mauvais emploi que vous en puissiez faire. L'Europe ne produirait plus de sucre de betterave si l'on y brulait les cossettes et les pulpes, que l'on donne aujourd'hui comme nourriture aux animaux, elle ne produirait que peu de pain et peu de viande, elle serait en un mot aussi pauvre que nous, pauvres habitants sucriers de la Louisiane. Quoique l'idée de la faire manger, "la bagasse" aux animaux, vous paraisse assez drôle; "peut être même absurde," essayez-en, et je crois que vous serez étonné de voir qu'ils la mangent; et que, comme aux animaux d'Europe, cela leur profite. "Il me semble qu'il n'y a pas grande différence entre des cossettes de canne et celles du sorgho, toutes deux épuisées de leur sucre." J'ai vu en Europe, engraisser des animaux avec des cossettes de sorgho, et ces cossettes étaient vieilles de plus d'une année. Elles ne devaient pas contenir *beaucoup de sucre*, car elles étaient acides.

150,000 acres, ayant 30,000 livres cannes chaque, donnant un rendement en jus de 90 livres par 100 livres de canne, donneraient en sucre 832,200,000 livres, et en mélasse 145,200,000 livres.

Je suis, Messieurs, votre serviteur,

M. S. BRINGIER.

LES MYSTÈRES DE NEW-YORK.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

Les *Mystères de New York* ou *les Jésuites en Amérique*,—tel est le titre, sous-titre, compris, de la pièce du Stadt Theatre, interdite dimanche, jouée lundi, et qui, en résumé, ne valait pas plus la peine d'être jouée que d'être interdite.

Comme la masse des badauds qu'émoustille toujours une réclame épicée, nous avons voulu voir, et nous avons vu, bien qu'il ne fût pas facile de trouver place; la réclame, en effet, avait bien porté, et nous disons *réclame* parce que, nous considérons que la tentative de dimanche n'était pas autre chose; à tel point que nous considérons que la tentative de dimanche n'était pas autre chose; à tel point que nous ne serions pas étonnés que le tout, les démarches auprès du clergé et la requête auprès du capitaine de police, et l'interdiction qui s'en est suivie, tout cela fût uniquement concerté pour faire l'effet d'un coup de grosse caisse et attirer la foule. Le fait est que l'on ne sait pas encore aujourd'hui qui a fait ces démarches et qui a porté la plainte. Ce n'est pas, paraît-il, comme on l'a dit, le père Wirt, supérieur des "Rédemptoristes" de la 3e rue, qui, interrogé à ce sujet, a raconté qu'un Allemand très exalté était venu le déranger pour lui exposer son indignation à l'annonce de la représentation en question, mais qu'il l'avait congédié en lui répondant qu'il n'avait pas à s'occuper de pareilles sottises; il n'a, du reste, appris que le lendemain par les journaux que la représentation avait été interdite.

Et maintenant, venant au fait, il s'agit d'une histoire bien banale et bien rebattue, qu'on n'a même pas l'étoffe d'un mélodrame. Un individu nommé Boettcher meurt à St-Louis, laissant une grande fortune, plus une femme et une fille qui sont dépouillées, grâce à un testament que présentent les Jésuites. En l'absence de tout autre titre, ceux-ci entrent en possession des immenses biens du défunt, et sa veuve et son enfant sont envoyées en Europe par les soins d'amis restés fidèles à sa mémoire. Les deux pauvres déshéritées n'emportent rien qu'un vieux coffret sans valeur, lequel comme la suite le prouvera, contient un trésor inespéré. Un jour, en effet, en tournant le coffre dans ses mains, la pauvre femme découvre un compartiment secret, et dans le compartiment, le testament olographe de son défunt mari. Elle revient en Amérique pour revendiquer ses droits: mais les jésuites de St-Louis sont prévenus par un prêtre d'Europe, et mettent tout en œuvre pour arrêter les effets de ce soudain retour de fortune. Ils mettent la jeune fille à l'ombre d'un cloître, mais elle est délivrée par un amoureux, et à la fin la vertu est récompensée et le vice puni; les jeunes gens s'épousent et les jésuites dégorgent: mais ils ne sont pas ruinés pour si peu, car ils possèdent, une mine inépuisable sous la forme d'un atelier clandestin où ils fabriquent de faux billets de banque.

L'intrigue de la pièce n'est pas forte, comme on le voit, et sauf deux ou trois incidents un peu mouvementés, il n'y a absolument qu'une ineptie qui a la prétention d'être une satire, et un prétexte à trois ou quatre jolis décors ou effets de scène, dont les principaux sont un train de chemin de fer qui traverse la scène à toute vapeur, le cloître et l'atelier de fausse monnaie. Il y a certains moments assez d'illusion pour que l'on croie presque "que c'est arrivé." L'auteur, du reste, prétend qu'en effet le fond de sa pièce est une histoire vraie, qui a eu lieu il y a une trentaine d'années. Il affirme qu'on montre encore dans la rue Carondelet, à St Louis, la maison où les jésuites fabriquaient les bank-notes. Nous aimons mieux le croire que d'y aller voir.

Il va sans dire que nous n'aurions pas pris la peine d'analyser cette niaiserie, n'était l'incident de dimanche et la sensation produite. Mais il faut bien rester dans le courant.

Un mot encore, pour finir, de la pièce de Sardou, l'*Oncle Sam*. Une dépêche du câble annonce que M. Washburne, ministre des Etats-Unis à Paris, désavoue toute pensée d'intervention dans la représentation de cette pièce. Nous le croyons sans peine, car, comme le dit l'*Express*, ce n'était pas l'affaire d'un ministre des Etats-Unis de faire une réclame gratis à M. Sardou, et le même journal se demande fort justement ce que l'on penserait d'un ministre de France aux Etats-Unis qui voudrait empêcher la représentation de quelque farce où "Johnny Crapaud" serait mis en scène. Nous n'osons pas dire que nous pousserions le stoïcisme jusqu'à ne pas nous sentir blessés de traits malveillants qui nous seraient décochés; mais nous n'attendrions sûrement pas que nos griefs fussent vengés par voie diplomatique.

—Une anecdote racontée par *Paris Journal*, et qui rappelle finement à quelle alliance provisoire d'opinions disparates a été due la révolution de 1830, origine de notre situation actuelle:

"On sait que M. Belmontet, malgré la divergence d'opinion qui le sépare de M. Thiers, est resté l'ami intime de ce dernier.

"Il y a quelques jours, le poëte de l'empire va rendre visite au président de la République, et lui demande pourquoi le gouverneur de Paris ne veut pas accorder au Théâtre Français l'autorisation de jouer sa tragédie: *Pierre le Grand*.

"—Mais, lui dit M. Thiers, ce n'est pas moi qui m'y oppose. Je ne demande pas mieux que de voir jouer votre pièce. D'abord vous n'êtes pas un conspirateur, vous; vous n'avez jamais conspiré, n'est-ce pas?

"—Pardon, répondit M. Belmontet avec un fin sourire, avec vous, monsieur le président, en 1830."

—Une grande douleur vient de frapper le célèbre corniste Vivier.

Mme veuve Vivier, sa mère, âgée de 90 ans, vient d'être littéralement brûlée vive dans l'appartement qu'elle occupait, rue Truffault, 29. Au moment où la pauvre femme s'approchait de la cheminée, le feu prit à ses vêtements, et ce n'est qu'un quart d'heure après qu'arrivèrent des secours.

ENCORE UN ASSASSINAT.

Nous lisons dans le *Messager Franco Américain*:

Une maison garnie de Madison street a été, lundi soir, le théâtre d'un assassinat froidement prémédité, qui montre, une fois de plus, combien la rigoureuse exécution des lois criminelles est nécessaire à New York.

Dans la maison où le crime s'est commis logent plusieurs personnes, parmi lesquelles on remarquait une jeune fille très jolie, Miss Annie Brown. Cette jeune fille était courtisée par un M. Lockwood depuis plusieurs mois, lorsqu'un nouveau venu, nommé Magruder, réussit à se faire agréer par elle comme son futur mari. Lockwood avait pris le parti de ne pas s'en chagriner; mais Magruder, bien que favorisé par la jeune fille n'oubliait pas les anciennes prétentions de son prédécesseur.

Dimanche dernier, une querelle s'étant élevée entre Lockwood et Magruder, ce dernier reçut un soufflet qu'il ne put rendre par suite de l'intervention de plusieurs personnes. Il s'éloigna en criant à son adversaire: "Je vous tuerai lundi comme un chien. Préparez-vous." On ne fit pas grande attention à cette menace, mais le lundi soir, Magruder entra brusquement dans la salle à manger où il espérait trouver Lockwood. Ne l'y voyant pas, il monta rapidement l'escalier.

Lockwood était assis dans sa chambre, devant le feu, à demi-assoupi. Magruder n'eut qu'à pousser la porte; elle n'était pas fermée. Au moment où Lockwood se levait pour voir quel était ce visiteur, un coup de pistolet se fit entendre. La balle alla se perdre dans le mur. Magruder armant de nouveau son revolver, le déchargea une seconde fois en marchant sur Lockwood, qui, l'instant d'après, s'affaissait sur le plancher. La seconde balle avait pénétré dans l'abdomen, près du nombril. Les deux hommes n'avaient pas échangé une parole. Lorsqu'il vit tomber sa victime, Magruder se pencha vers elle d'un air satisfait; puis il tourna tranquillement sur ses talons pour redescendre dans la salle à manger. Il se fit servir à souper par la servante épouvantée.

La police, mandée sur le champ, a trouvé Magruder à table, comme s'il n'avait absolument rien à se reprocher. Lorsque l'assassin a été confronté avec sa victime, il n'a manifesté aucun regret, au contraire.

"—Ne vous avais-je pas dit que je vous tuerais comme un chien? Je suis bien content d'avoir réussi."

La blessure de Lockwood est considérée comme mortelle. La balle a traversé les intestins. L'assassin est provisoirement détenu à la station de police du 7e ward.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Nous lisons dans la *Patrie*:

Voilà qu'il est sérieusement question de reconstituer le centre gauche. On dit que la plus grande partie des députés de ce groupe, qui s'étaient à peu près tourné le dos, se sont ravisés et entendus de nouveau pour former un parti mitoyen assez fort pour sinon imposer sa volonté, du moins faire qu'on compte avec lui. Il s'agirait, pour ce parti, de contrebalancer l'influence de la majorité en faveur du président, en se posant tout à la fois en arbitre et en conciliateur entre le gouvernement et la droite.

Le dîner et la réception qui ont eu lieu samedi soir, au Petit-Luxembourg, ont donné à M. Thiers, président de la République, une occasion de se trouver en plein foyer radical, au sein d'une vraie Commune de Paris.

L'honorable M. Thiers a eu le plaisir de passer sa soirée entourée des citoyens Gambetta, Ranc, Lockroy, Clémenceau, Hérisson, Loiseau Pinson, qui ont formé autour de lui un groupe assidu. M. Thiers a semblé être toute la soirée le prisonnier de ces messieurs.

Quant à la réception, sauf les employés supérieurs de la préfecture et quelques solliciteurs obséquieux, on remarquait l'absence de tous les éléments importants de la ville de Paris. Le haut commerce, la grande industrie, tous les représentants naturels des intérêts parisiens, se sont fait remarquer par leur abstention, la fête leur paraissant sans doute trop radicale. Nous ne serions pas surpris qu'en sortant de cette petite fête dont l'aspect et le personnel ont singulièrement frappé les quelques spectateurs impartiaux qui s'y étaient glissés, M. Thiers ne se soit dit qu'il était grand temps pour lui de retourner à Versailles.

On a remarqué que, depuis quelques jours, M. Jules Favre fait de fréquentes visites aux archives du ministère des affaires étrangères. On prétend que l'ancien membre du gouvernement de la défense nationale s'occupe d'un mémoire sur la question romaine, dans la phase qu'elle a subie depuis la conclusion de la paix.

On va commencer au polygone de Calais, une série d'expériences qui présenteront un intérêt particulier. Elles doivent porter sur une pièce de campagne, conçue, dit-on, par M. le président de la République, et qui repose sur une idée nouvelle et ingénieuse. On assure que lorsque la commission d'expériences aura exécuté les premiers essais de cette bouche à feu, M. Thiers se rendra à Calais avec le ministre de la guerre, pour juger par lui-même des résultats qu'elle pourra donner.

M. le président de la République profitera de son séjour à Calais pour examiner plusieurs autres canons de campagne qui sont en expérience au polygone de cette ville.

On nous écrit de Marseille, 3 janvier:

A l'heure qu'il est, nous n'avons pas encore de maire. La plupart des adjoints ont retiré leur démission, et M. Jamet, l'un d'eux, administre provisoirement les affaires de la ville. M. Guinot a refusé de revenir sur sa détermination, et le préfet, très embarrassé, a, paraît-il, l'intention de confier la mairie à celui des conseillers qui a obtenu le plus grand nombre de voix aux dernières élections municipales, et qui n'est autre que M. Isoard, docteur en médecine.

C'est demain que paraît le journal de MM Gravet et Grimanelli, la *Tribune Républicaine*. Le rédacteur en chef est M. Laberge, qui était récemment au *Progrès du Midi*. On cite parmi les collaborateurs MM. Bouvier, Quentin, Tolain et Paul Arène.

M. Labadié est le grand inspirateur du nouvel organe.

Le contrat authentique de la cession des chemins de fer luxembourgeois a été signé hier.

La Belgique se demande ce que va devenir sa neutralité. Les Allemands sont désormais les maîtres d'une ligne stratégique de première importance.

Un journal de Perpignan, le *Drapeau français*, publie la proclamation adressée aux Catalans par l'infant don Alfonso de Borbon y Austria.

Le frère de don Carlos s'adresse au patriotisme local. Il termine par ces mots: "Vive la religion! vive l'Espagne! vivent les *costumes de Catalogne*!

"Vive Charles VII!"

Encore un appel à la guerre civile. Plaignons la malheureuse Espagne, et que son exemple nous serve! La France a bien le droit de dire comme l'héroïne de Virgile:

Non ignara mali, miseris succurrere disco.

LE CRIME DE CANTELEU.

Le *Journal de Rouen*, du 4, publie les renseignements suivants sur le crime de Canteleu:

Depuis une quinzaine de jours, le bruit s'était répandu dans le public qu'une arrestation importante avait été faite au sujet du crime de Canteleu. Le nom de la personne arrêtée était même ouvertement prononcé; on désignait le contremaître de l'établissement où travaillait Mlle Justine Boulard et le malheureux Delphin Luce, le nommé Neveu, demeurant à Canteleu.

Conduit aussitôt à la prison Bonne-Nouvelle, Neveu y subit un premier interrogatoire.

Hier, dans l'après-midi, M. Luce, le père de la victime, et plusieurs autres témoins, étaient mandés au cabinet du juge d'instruction.

Nous croyons savoir que l'interrogatoire subi par l'inculpé a été très court. Le juge d'instruction se serait borné à engager Neveu à entrer dans la voie des aveux, en lui exposant brièvement la gravité des charges qui pèsent sur lui.

A peu près au même moment, M. Luce a demandé à voir les vêtements trouvés dans le bois de Pavilly, et dont il a tant été parlé dans les premiers jours qui suivirent le crime. M. Luce n'a pas reconnu ces sordides haillons pour avoir appartenu à Neveu.

Neveu est un homme d'une quarantaine d'années, employé, comme on sait, chez M. Mottet, en qualité de contre-maître. De taille moyenne, nerveux, extrêmement vif et agile, il porte sa barbe, qui est assez courte. Il remplissait à Canteleu les fonctions de sergent de pompiers et a servi autrefois dans l'armée, où il était caporal instructeur. Il est marié et père de trois enfants, dont le dernier n'est âgé que de quelques semaines.

Mlle Boulard, que nous avons vue hier, est toujours en bonne voie de guérison.

Dans la matinée d'hier, une perquisition a été faite au domicile de Neveu, à Canteleu. Ses vêtements ont été minutieusement examinés. Le magistrat s'est retiré emportant une paire de sabots qui paraissaient avoir éveillé spécialement son attention.

Dans la soirée, une scène des plus dramatiques s'est passée au logis où Mme Neveu est demeurée, veillant son nouveau-né, et en proie aux plus cruelles alarmes. Vers cinq heures et demie, M. Luce, accompagné d'un de ses proches parents, frappait à la porte de Mme Neveu. Au bout de quelques instans, Mme Neveu ouvrit elle-même et ne put retenir un mouvement de douloureuse surprise à la vue du visiteur qui se présentait si inopinément. M. Luce, qui revenait de Rouen, où il avait été mandé par le juge d'instruction, était chargé par ce magistrat de remettre à Mme Neveu une lettre invitant celle-ci à venir déposer aujourd'hui au parquet criminel.

Dès les premiers mots qui lui furent adressés:

—C'est inutile, s'écria la malheureuse jeune femme en repoussant la lettre, je n'irai pas! On m'interrogera ici si l'on veut et je répondrai, mais je ne puis quitter mon enfant pour descendre en ville.

Cependant, elle ouvrit la lettre, qu'elle lut tout bas. Après quoi, éclatant en sanglots, elle répéta avec l'accent du désespoir:

—Accuser mon mari, lui! Mais c'est lui-même qui s'est occupé de l'enterrement du petit Luce. C'est impossible! c'est affreux!

Jusqu'ici, le mobile du crime n'est pas établi. Y a-t-il eu vengeance de la part de l'assassin et quel a été le motif de cette vengeance, voilà ce qu'on ne peut encore préciser. L'affaire paraît devoir aller promptement sur le nouveau terrain où elle est actuellement placée. Des témoins importants ont été entendus.

SPECTACLES, &c.

Théâtre de l'Opéra.

L. PLACIDE CANONGE............Directeur

Mardi, 28 janvier 1873.

Rabagas,

Comédie-drame en 5 actes, de Victorien Sardou. Vu la longueur de cet ouvrage il sera joué seul. Les portes s'ouvriront à 6½ heures; on commencera à 7 heures. 28 janv—1f

Concerts Rubinstein.

RUBINSTEIN ET WIENIAWSKI.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

Commençant Mercredi, 29 Janvier 1873.

MM. GRAU et CANONGE ont l'honneur d'annoncer au public le début, à la Nouvelle-Orléans, de

ANTON RUBINSTEIN,

LE PREMIER DES PIANISTES ACTUELS.

Il se fera entendre, pour la première fois dans notre ville, avec des artistes éminents, parmi lesquels se trouvent

HENRI WIENIAWSKI,

Célèbre dans le monde entier et considéré en Europe comme le seul rival de la mémoire de Paganini.

MLLE LOUISE LIEBHART, La célèbre soprano.

MLLE LOUISE ORMENY, Le contralto favori

Accompagnateur, Mons. L. REMBIELINSKI.

Vendredi, 31 Janvier, DEUXIEME CONCERT RUBINSTEIN.

Samedi—GRANDE MATINEE DE GALA.

—PRIX.—

Loges d'avant-scène (la place)	$2 00
" illées de premières	2 50
" découvertes de premières	2 50
" secondes	1 50
Chaises d'orchestre	2 00
Parquet, places réservées	1 50

Troisièmes et quatrièmes—Prix ordinaires. Bureaux, à l'Opéra et chez Grünewald. Les pianos des Concerts Rubinstein sont ceux de Steinway. 17 janv—

Théâtre St-Charles.

Propriétaire............BEN DE BAR

Le célèbre comédien et chanteur irlandais, WM. JOHN COLLINS.

Mardi soir, 28 Janvier.

PAUL CLIFFORD.

M. COLLINS jouera le rôle de Paul Clifford et chantera plusieurs romances.

HOW TO PAY THE RENT.

M. COLLINS remplira le rôle de Morgan Rattler et chantera.

VENDREDI—Bénéfice de M. COLLINS.

SAMEDI—seule Matinée de M. COLLINS.

L'ouverture commence à 7 heures et demie. 26janv

Académie de Musique.

Dimanche, 26 Janvier 1873.

Dernière apparition de l'incomparable Reine des Actrices burlesques,

MISS LYDIA THOMPSON,

Dans la pièce burlesque

ROBIN HOOD.

Retenez vos places dans la journée. 26 janv—1f

Académie de Musique.

DAVID BIDWELL....Propriétaire et Directeur

J. KITTREDGE............Trésorier

Troisième semaine du brillant engagement de l'incomparable Reine des Actrices burlesques

MISS LYDIA THOMPSON,

Secondée

DE SA COMPAGNIE MAMMOTH,

L'organisation la plus complète qu'il y ait au Monde.

Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi Soir,

Une des mieux leures pièces burlesques du répertoire de la troupe,

LURLINE,

—Or the—

Knight and the Naiads.

"AND YET I AM NOT HAPPY"

Dans laquelle on représente le Ballet Moral de WILLIE EDOUIN, le Chant et la Danse au Major avec des pas de salon et toutes les spécialités importantes qui la rendent très intéressante

Vendredi soir, 31 Janvier.

Bénéfice de MLLE LYDIA THOMPSON.

ALADDIN et IXION à l'étude. Avis préalable sera donné de la reprise de BARBE BLEUE, KENILWORTH, ROBIN HOOD, etc., dans la dernière semaine.

PAS D'AUGMENTATION DE PRIX.

On peut retenir des sièges six jours d'avance.

Ce Soir, Dimanche, 26 Janvier,

Dernière représentation de ROBIN HOOD.

26 janv

Théâtre des Variétés.

Seul locataire..............Lawrence Barrett

Lundi, Mardi et Mercredi soir, Mercredi à midi. CHARLOTTE CUSHMAN et LAWRENCE BARRETT dans MACBETH.

Jeudi, Vendredi et Samedi soir, Samedi, à midi. Charlotte Cushman et Lawrence Barrett dans KING HENRY VIII.

Vendredi—Bénéfice d'adieu de Charlotte Cushman.

LUNDI, 3 février: JOHN E. OWENS.

Le Grand Musée d'Anatomie,

Au No 46 de rue St-Charles,

EST ouvert tous les jours, pour les messieurs seulement. Une LECTURE sur la faiblesse nerveuse, etc., vient d'être publiée; elle s'adresse aux jeunes gens. On l'envoie franc de port. Le prix en est de 25 cents. S'adresser au secrétaire du Musée d'Anatomie, No 46 de la rue St Charles, Nlle Orléans. 7déc—1an

Café Bismarck,

GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL.

Donné tous les soirs à sept heures, par la Troupe Parisienne, sous l'habile direction de Mlle Thérésa, première chanteuse des cafés chantants de Paris. Aujourd'hui et toute la semaine, LE VIOLONEUX, opérette en 1 acte, chantée par Mlle Thérésa et M. Pelissier. Entrée gratuite. 25 janv—2f

MR. WENGER a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public, que s'étant assuré les services des artistes distingués dont les noms suivent, il donnera des CONCERTS TOUS LES SOIRS, à son salon-café, No 11 de la rue Bourbon:

MLLE THERESA, MME SENGER, MME SUSANNE, MME PELISSIER.

Les concerts commenceront samedi soir et dureront tout l'hiver. 3janv—1m

MADAME ALABAU,

91 CONTI ...... CONTI 91

Champion Costume Store of America,

VIENT de recevoir 5,000 Costumes et Dominos brodés en lamme pour dames et messieurs, tels que:

Rois, Princes, Ducs, Comtes, Marquis, Pages, Barons, Reines, Princesses, etc, etc.

AINSI QUE

25 Armures, Coqs, Moutres, Démons, Singes Ours, le Grand Lucifer avec sa suite.

Rappelez-vous que c'est Mme Alabau qui a fourni les Costumes du "ROI CARNAVAL" et des Ministres, le Mardi Gras passé.

Costumes faits sur commande et loués à des prix très modérés.

Ne vous trompez pas de magasin.

91 ...... Rue Conti 91

1er déc au 15 mars.

F. MEUNIER,

24............Rue de Chartres............24

A l'honneur d'annoncer aux marchands de la ville et de la campagne, qu'il ouvrira son magasin de gros le 1er février, et qu'il vendra ses marchandises, pour du comptant, AU-DESSOUS DES PRIX DE NEW-YORK. Son assortiment consiste en

ARTICLES DE MODES ET FANTAISIE, d'un grand choix de VÉRITABLE DENTELLE et imitation, LINGERIE et ARTICLE BLANC, etc., etc. 13 janv—1m

WILLIAMS, RUPERTI & Co.,

180............Rue de la Commune............180

TIRENT sur les principales villes d'Allemagne, sur l'Angleterre, l'Irlande, la France, la Hollande, la Belgique, l'Espagne, l'Autriche, la Roumanie, l'Italie, la Suisse, la Russie, la Suède, la Norvège, le Danemark, sur Alexandrie (Egypte), Alger (en Afrique), Beyrouth (Syrie), Smyrne (Asie), Madère, New York et San Francisco. 2déc—1m

ED L. ZELL, Fre de Sta.-Cruz. — J. R. TOSCANO, En commandite.

ED. L. ZELL & CO.,

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, importateurs de cigares de la Havane et de produits de la Havane, au coin des rues Canal et Carondelet, Nouvelle-Orléans, Lne. Lock Box 374 du bureau de Poste. 15 déc—1an

HORTICULTURE FRANÇAISE.

ARBRES FRUITIERS, ROSIERS, VIGNES, PLANTES, ETC.

Sous l'Hôtel St. Charles.

M. PELLORCE a l'honneur d'annoncer à messieurs les amateurs qu'il possède une immense quantité de PLANTES de premier choix et de toute espèce, arrivées par le dernier steamer, en parfaite condition, lesquelles seront vendues à des prix excessivement réduits. 14 janv—1m

Propriétés à vendre et à louer.

A Vendre,

Pour cause de maladie du propriétaire,

LE "CRYSTAL PALACE SALOON AND LODGING HOUSE," établissement qui est bien connu, et situé au coin des rues Poydras et St. Charles, No. 162. Pour plus de détails, s'adresser sur les lieux. 28 jan—4f

Boulangerie à Vendre.

ON propose de vendre, pour cause de changement d'affaires, un BOULANGERIE située à 7 ou 8 milles de la ville, mettant au œuvre un baril et demi de farine par jour et ayant une bonne clientèle. Le bail, contracté à des conditions très avantageuses, n'expirera que dans trois ans. La maison de résidence est très agréable, le four à pain est neuf, etc. Avec la boulangerie seront vendus les ustensiles nécessaires, ainsi qu'un cheval et une charrette. Pour les conditions, s'adresser au café-grocerie No 226 rue Gravier, coin Dryades. 24 jan—6f

A Vendre,

—POUR CAUSE DE DÉPART—

UN CAFÉ (Coffee House), très bien situé, dans le 2nd District, faisant face au Marché français. Les termes, faciles. S'adresser au local, No 287, rue Vieille-Levée. 8janv—1m.

A Vendre,

Une jolie maison de résidence meublée, avec une petite ferme de 20 arpents, jardins, verger, potager, chevaux, vaches laitières, voiture, instrument aratoires, etc., située sur la rivière Tchefuncte, entre Madisonville et Covington, à quatre ou cinq milles de Mandeville. Pour les conditions, s'adresser au bureau de l'Abeille.

Le Collège Commercial de Dolbear

EST ouvert de 9 heures du matin à 3 heures du soir. Les élèves peuvent commencer en tout temps: l'écriture, la tenue des livres, l'arithmétique et les langues. Il y a une classe de tenue de livres et d'écriture pour les dames. 3 déc—1m

DIVERS.

Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nlle-Orléans, le 3 janvier 1873.—L'élection annuelle de trois Directeurs pour l'année prochaine, aura lieu au local de la Banque, rue Toulouse, No 88, le LUNDI, 3 février prochain, de midi à 2 heures de l'après-midi. E. L. FRIEN. 3janv—3f

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1873.—L'élection annuelle de sept directeurs de cette Banque, pour l'année, aura lieu, au local de la banque, le LUNDI, 3 février 1873, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. T. L. DELERY, Caissier. 4 janv—1m lf p s

Banque Nationale d'Etat de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1872.—A une réunion du Board des Directeurs, qui a eu lieu ce jour, un dividende de trois et demi pour cent aux actionnaires et un dividende de six pour cent aux déposants sur la moyenne de leurs balances quotidiennes, a été déclaré sur les bénéfices réalisés par la banque pendant les trois derniers mois, et lequel est payable à partir de lundi 13 janvier 1873. CHS. L. C. DUPUY, Caissier. 29déc—1m

Avis aux Expéditeurs.—Compagnie du Chemin de fer de Jackson et Great Northern.—Bureau du Fret, Nouvelle-Orléans, Lne, 28 décembre 1872.—Les colis dont les marques ne seront pas bien claires et bien lisibles, ne seront pas reçus au bureau expéditeur du chemin de fer J. C. N. Le nom du consignataire et la destination doivent être inscrits sur le reçu du dray. Le fret pour Memphis, St-Louis, Louisville, Nashville et pour les endroits plus éloignés, ne sera reçu qu'avec un ordre de J. G. Meroy, agent contracteur du fret, bureau, bâtisse Odd-Fellows, rue du Camp. R. A. BURKE, Agent du Fret. 29 déc—1m

New Orleans National Banking Association.—Nouvelle-Orléans, 31 décembre, 1872.—Aujourd'hui, à une réunion spéciale des Directeurs, il a été déclaré un dividende semi-annuel de SIX pour cent, (6 0/0) qui sera payé aux actionnaires à dater du 10 janvier prochain. HENRY BLACHE, Caissier. 1erjan—1m

Compagnie de Poudre et de Mines de Californie.—18 janvier 1873.—L'élection annuelle de douze Directeurs, laquelle a eu lieu le lundi, 13 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année:

C. Boselius, A. M. Fortier, M. Musson, E. Gannehena, S. H. Kennedy, T. H. Hunt, Paul Fourchy, Hy. Peychaud, A. C. Hutchison, W. H. Kenner, C. O. de l'Isle, Théo. Hellman.

Le 17 du courant, à une élection des Directeurs, le colonel T. H. HUNT a été élu président à l'unanimité, et M. V. A. BÉLAUME, secrétaire. V. A. BÉLAUME, Secrétaire. 19 janv—1 m

Banque Nationale de l'Etat, de la Nlle-Orléans.—Nlle Orléans, 22 janvier 1873.—Le 21 du courant, à l'élection annuelle des actionnaires de cette banque, les messieurs dont les noms suivent ont été nommés directeurs pour l'année:

Saml. H. Kennedy, E. Rigney, S. Friedlander, Chas. E. Slayback, Jos. Dunbar, W. T. Mahalbere, Alfred Moulton, Harrison Deane, WM. G. Vincent.

Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. Saml. H. Kennedy a été réélu président, à l'unanimité, et M. E. Rigney, vice président. CHAS. L. C. DUPUY, Caissier. 24 janv—1m

Compagnie du Chemin de Fer Central de l'Illinois.—Connaissements pour tous les points, par la voie de Cairo, AUX TAUX LES PLUS MODIQUES, sur des bateaux de premier ordre partant tous les soirs, à cinq heures. Aucune détention à cause de la glace ou des basses eaux. JAMES T. TUCKER, Agent Général. 24 janv—1m Au No 26 de la rue Carondelet.

Bureaux de la Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.—Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1873.—A une élection qui a eu lieu le 6 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour l'année:

G. T. Beauregard, Joseph Hernandez, Alex. Bonneval, H. A. Lecossier, George Jonas, T. D. Miller, Carl Kohn, Paul Fourchy.

Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, le général G. T. BEAUREGARD a été réélu Président, à l'unanimité, et Mr. P. McBRIDE, secrétaire. 24 janv—4f P. McBRIDE, Secrétaire.

Banque Nationale Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, le 5 janvier 1873.—A l'élection annuelle de Directeurs, qui a eu lieu le 14 courant, ont été réélus pour servir durant la présente année:

MM. P. Maspero, Chs. Lafitte, P. Poursine, E. Miltenberger, MM. J. T. Hardie, A Baldwin, John D. Cobb, Adolph Meyer, P. Fourchy.

Et aujourd'hui, à l'assemblée de la Direction M. Paul Fourchy a été unanimement réélu Président et M. A. Baldwin, Vice-Président. JOSEPH MITCHEL, Caissier. 22 janv—4f

Bureaux de la Compagnie de Fabrique de Glace de la Louisiane.—Au No. 60 de la rue du Canal.—Nlle-Orléans, 17 janvier 1873.—L'élection de neuf directeurs par les actionnaires de cette Compagnie, pour l'année, aura lieu, aux bureaux de la compagnie, le MERCREDI 5 février 1873, de midi à 2 heures de l'après-midi. J. D. FOCHEUX, Secrétaire. 18 jan—1m

Bureaux du Orleans Railroad Company, encoignure des rues White et Laharpe.—Nouvelle-Orléans, ce 15 janvier 1873.—Le Bureau des Directeurs de cette Compagnie, tenue le 13 courant, un dividende de 3 0/0 a été déclaré, payable aux actionnaires, on à leur ayant cause, à partir du 3 février prochain. F. TISNE, Jr., Secrétaire. 15 janv—au 3 fév

New-Orleans National Banking Association.—Nouvelle-Orléans, 16 janvier 1873.—A une élection qui a eu lieu le 13 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs:

Charles Cavaroc, C. De Ruyter, F. Pl Mioton, Léon Haas Jr., J. Aldigé, A. Toruvé, R. K. Converse, Théo. Lanaux, S. Cambon, A. A. Mouton, P. Wiltz, John Rocchi.

Et, aujourd'hui, à l'assemblée régulière, CHARLES CAVAROC a été réélu Président à l'unanimité. HENRY BLACHE, Caissier. 17 janv—1m

Bureaux de la Compagnie du Chemin de fer de Jackson.—Nlle-Orléans, ce 14 janvier 1873.—L'élection annuelle de sept Directeurs, pour servir l'année courante, aura lieu conformément aux règlements, lundi, 3 de Février, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. P. TISNE, Jr., Secrétaire. 14 janv—au 3 fév

Bureau de la Compagnie du City Railroad.—9 janvier 1873.—A une élection tenue au Bureau, le LUNDI, 16 décembre 1872, les messieurs suivants ont été élus Directeurs pour servir durant l'année suivante:

B. BISCOE, JOHN C. ROGERS, J. F. COUTON, SAMUEL SMITH, J. M. DEMAREST, C. H. SLOCOMB, H. GALLY, P. PIMMS, JAMES JACKSON, I. H. STAUFFER, R. M. O'BRIEN, FREDERICK WINTZ.

Et, à une Assemblée du Board des Directeurs tenue le 8 janvier 1873, M. FREDERICK WINTZ a été réélu Président, et M. C. C. LEWIS, secrétaire. C. C. LEWIS, Secrétaire. 19 janv—au 1er fév

AVIS.—A une élection qui a eu lieu 23 décembre dernier, les messieurs dont les noms suivent ont été nommés Directeurs de l'Association d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, pour servir pendant l'année suivante:

Chs. Cavaroc, Ch. De Ruyter, Léon Haas, Jr., E. F. Mioton, W. Agar, A. Cambon, Arthur Poincy, J. Egle, P. N. Wiltz, Léon Queyrouze, John Rocchi, J. B. Levert.

Et, à un meeting spécial du Board des Directeurs, qui a eu lieu AUJOURD'HUI, M. C. Cavaroc a été réélu Président à l'unanimité. Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1873. 8jan—1m. G. LANAUX, secrétaire.

Licences de la Ville pour 1873.—Département des finances.—Hôtel de Ville—Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1873.—Ce département annoncera au public, par la voie des journaux de la ville, l'époque à laquelle il sera prêt à recevoir le montant des licences de la ville pour 1873. (Signé) LOUIS SCHNEIDER, Administrateur des Finances. 3jan—1m

BANQUE NATIONALE MUTUELLE. Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1872.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de Six et demi pour cent aux actionnaires et d'un et demi pour cent aux déposants (libres de la taxe du gouvernement) lesquels dividendes proviennent des bénéfices des six derniers mois et seront payables à partir du mercredi, 15 janvier 1873, chaz. JOSEPH MITCHEL, Caissier.

PAUL FOURCHY, Président, ALBERT BALDWIN, Vice-Président.

—Directeurs—

P. Maspero, Jno. T. Hardie, Jno. D. Cobb, Chas Lafitte, Adolphe Meyer, P. Poursine, Albert Baldwin, Paul Fourchy, Ernest Miltenberger.

7janv—1m

Bureaux de la Compagnie d'Assurance du Crescent.—Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1873.—Conformément aux réquisitions de la charte de la Législature, la Compagnie d'Assurance mutuelle du Crescent de la Nlle-Orléans présente le tableau suivant de scrip et d'intérêt datant de trois ans et non encore réclamés, qui ne sera pas réclamé dans les trente jours de cette date sera forfait au profit de la Compagnie.

Robert Grinnan	$10 00
Daniel Hynes	11 20
Irvin & Smith	10 00
A. Bergamini, Est.	22 20
E. Liberman	20 00
A. Schwab	17 80
Annette Winebill	13 00
E. G. Walcott	11 40

Nlle-Orléans, 31 décembre 1872. Nous, soussignés, certifions que ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie et datée de trois ans. (Signé) THOS. A. ADAMS, Président. (Signé) WM. H. RICE, Sec. pro tem. Assermenté et signé pardevant moi, ce 31 décembre 1872. (Signé) ANDREW HERO, Notaire public. 1er janv—1m

Compagnie d'Assurance mutuelle de l'Etat de la Louisiane.—AVIS.—Avis est donné aux personnes ci-après désignées de venir toucher, aux bureaux de cette Compagnie, coin nord des rues Carondelet et Commune, dans les trente jours qui suivront la date de la présente publication, les montants de scrip et de l'intérêt, non réclamés et placés en regard de leurs noms, autrement les dits montants seront portés au crédit des dépenses éventuelles, ainsi qu'il est stipulé dans l'article 8 de la charte de la Compagnie. Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1873.

	Années.	Scrip et intérêt
Baehl, Jos.	1869	$11 20
Cohen	1870	20 00
Cramon & Bass	1861	12 00
Cramon & Bass	1862	12 00
Carrère J. P.	1868	15 00
Christ Louis	1870	15 00
Delamotte, A.	1868	11 00
Darroch, Dan'l	1862	11 00
D'Homergue, Mme L. O.	1868	11 00
Dugas, L.	1868	11 00
Greveniq, T. J.	1868	11 00
Hall, Young & Co.	1868	11 00
Hervey, J. B.	1870	11 00
Jalbert, L. N.	1861	11 00
Jalbert, L. N.	1862	11 00
Jaroslawski, J.	1868	11 00
Lange & McColl, en liquidation.	1861	11 00
Lerond, P. F.	1861	11 00
Les, Kate M.	1861	11 00
Mire, Ev'te	1861	11 00
Manné, François	1868	11 00
Menne, Wm.	1868	11 00
McKinnie, Mme Margaret	1868	11 00
Motsch, Adam	1868	11 00
Montlezun, Dom	1870	11 00
Raffel, Jos	1861	11 00
Raffel, Joe	1862	11 00
Sawyer, L.	1868	11 00
Seibert, Peter	1862	11 00
Schaffer, B.	1868	11 00
Simon, M.	1868	11 00
Schmitt, Louis	1868	11 00
Wiss, V.	1870	11 00

Toutes les personnes qui ont eu des relations d'affaires avec la Compagnie, du 1er octobre 1869 au 30 septembre 1871, sont encore avertis que le scrip du dividende de 12 1/2 pour cent, déclaré le 3 juillet dernier. Ces dividendes, s'ils ne sont pas réclamés dans les trente jours qui suivront la date de la présente publication, seront portés au compte des dépenses éventuelles. LEON SERE, L. W. BAQUIE, Commissaires. 8jan—30f

Nouvelle-Orléans, 13 Janvier 1873.

A partir de cette date, M. H. CHAURANT s'étant retiré de la maison H. CHAURANT & CO., la dite maison a été dissoute d'un commun accord. Le soussigné ayant assumé le passif de la maison H. CHAURANT & CO., continuera les affaires sous les même nom, au No. 88 Vieille Levée. J. A. D'HEMECOURT. 16jan—1m

DIVERS.

The Freedman's Savings & Trust Co.

CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE.

Charte accordée par les Etats-Unis en 1865.

SUCCURSALE DE LA NLLE-ORLEANS.

No 182 Rue du Canal,

ENCOIGNURE DRYADES.

HEURES DE BANQUE: De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

Ouverte les samedis soir, pour recevoir des dépôts, De 5 à 8 heures.

L'intérêt alloué est de 6 pour Cent.

C. D. STURDEVANT, Caissier. A. PAILLET, Agent Caissier.

On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque. 5 janv—1an

Manufacture de Corsets et de Malakoffs.

Mme BOUMARD, 170, rue du Canal, informe les dames, ses nombreuses clientes et le public qu'elle est de retour de son voyage de France dans elle a apporté des articles d'un élégance et d'une fraîcheur qui font l'admiration des personnes qui les voient. Mme BOUMARD a un splendide assortiment de l'Orient, de Malakoffs, de Tournures, de Lingerie, de Bijouterie et d'articles de fantaisie; elle est en mesure d'exécuter promptement et à des conditions très raisonnables, en raison de la crise que nous traversons, tous les ordres pour Corsets et pour Malakoffs, qu'on voudra bien lui confier. 3déc—3m

LEON QUEYROUZE. — GEDAS BOIS

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET toutes sortes de produits de l'Ouest.

Aux Magasins bleus

Coin Vieille Levée et Bienville. Nlle-Orléans.

17 juil—1 an

JULIUS LOEFFLER,

43............RUE ROYALE............43

POSEUR et Marchand d'Installations de Gaz. Il a constamment en main un stock complet d'installation, de globes, etc.

Il se charge de rebronzer et redorer les chandeliers et les installations de toute espèce.

Son travail est garanti. 25déc—1 an

GRAND DEPOT DE LA BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE (approuvée des médecins)

Chez MM.

QUEYROUZE & BOIS

Encoignure des rues Bienville et Vieille-Levée

LAURENT LACASSAGNE,

22 oct—6 m. Agent.

COBB, DOLHONDE & CO.,

COIN WALNUT ET THIRD, St. Louis, Mo.

COBB, DOLHONDE & CO.,

Au No. 90 de la rue des Magasins, Nlle-Orléans, La.

NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES.

PROVISIONS, Farines, Whiskies, Café, Sucre, Toile d'emballage, Grains, Laine, Peaux.

Ils sollicitent les ordres et les consignations et font des avances sur les produits de l'Ouest et du Sud expédiés à leur adresse ou à celle de leurs amis de la Nlle-Orléans, de New York et de Liverpool. 22 déc—3m

Attendu de Bordeaux, etc.

A vendre, au débarquement, par les soussignés:

Par steamship MINNESOTA,

50 barriques VIN ROUGE "Lassere".

Par le navire HAMBURGA,

20 barriques VIN BLANC "Graves".

20 do VIN ROUGE "Bas-cru".

20 do do do "St-Loubès".

15 caisses CHAMPIGNONS de Paris.

QUEYROUZE & BOIS, aux "Blue-store, 31 déc—1m Coin Vieille-Levée et Bienville.

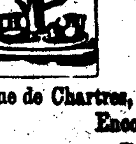

Rue de Chartres, 139, Encoignure Toulouse.

LE soussigné prévient sa clientèle et le public en général que Mme ROUYER vient d'arriver d'Europe et du Nord avec un assortiment de marchandises, qu'il offre à 25 0/0 de réduction, telles que Bijouterie, Bracelets, Boucles d'oreilles, Broches, Médaillons, Montres et Chaînes de gilet, en or et en argent.

Grand choix de Lunettes et Pince-nez, en or, argent, écaille, acier. Verre et cristal de roche les plus fins. Pendules françaises bronzées et dorées.

Orfèvrerie et argenterie par et en plaqué pour hôtels, restaurants et cafés. Réargenture de vieille orfèvrerie, de vieux couverts, etc. Spécialité pour les verres de lunettes. Le tout garanti.

Le public est prié de venir examiner mon magasin avant que d'acheter ailleurs.

Réparations de montres, pendules, bijouterie lunettes, etc.

Achat de vieil or et vieil argent. C. ROUYER.

24déc—3m DMAJ

Grand Déballage de Beaux Meubles

Au coin des rues Dauphine et Quartier

MEUBLES pour chambres à coucher, en bois de rose, acajou et noyer, etc., pour salons, Marbre antiquité, impérial, Brocatelle, Velours de couleur, pour salles à manger, acajou, noyer, le tout dans le plus nouveau goût, au magasin de M. P. DEJAN, au coin des rues Dauphine et Quartier.

L'assortiment est magnifique et mérite l'attention des acheteurs, qui seront, du reste, satisfaits pour le prix.

M. Déjan se charge aussi des réparations de meubles qui lui seront confiées à des prix très modérés. 2déc—1m

AUX PLANTEURS. — AUX JARDINIERS

BLOOD FERTILIZING WORKS

—of—

JOHN DOLHONDE.

CETTE manufacture d'engrais, établie aux Abattoirs, est maintenant en pleine activité et, dès à présent, on mesure de suffire à toute demande.

Ce nouvel engrais, presque exclusivement composé de sang, est plus riche en ammoniaque qu'aucun de ceux répandus jusqu'à ce jour dans le commerce.

Il convient spécialement aux terres épuisées par des récoltes successives de sucre et de coton. CHAS. DE RUYTER, Agent. H. Gaither Court. 4 déc—3m Lock Box 861, P. O.

Il était attendu depuis longtemps—il est arrivé.

LE MICROSCOPE UNIVERSEL—C'est le meilleur, le plus économique, le plus utile des microscopes pour examiner les fleurs, les insectes, les graines, etc., pour découvrir l'aspect contrefait et découvrir les merveilles du monde microscopique.

Il est à l'usage des médecins, des professeurs, des étudiants et des familles. On n'a pas besoin d'ajuster le foyer, ce qui permet à tout le monde de s'en servir. D'autres microscopes, qui n'ont pas plus de force, coûtent $5.00 pièce et davantage et il est difficile d'en comprendre le mécanisme que les hommes de science seuls peuvent l'employer.

On est toujours satisfait du Microscope Universel. Moyennant $1.50, l'acheteur en reçoit un, par la poste. Demande d'agents partout. S'adresser à D. L. STAPLES & CO., 19 oct—4m Allen, Michigan.

Changement de Local.

W. A. KOWALSKI, marchand d'Huile de charbon, Huile de graine de coton, et toute espèce d'huile d'éclairage; de Lampes à gaz portatives, Verrerie, Garnitures de lampes, et Torches, a transféré son magasin

Au No 106 de la Rue Tchoupitoulas, (Entre les rues Lafayette et Girod.)

H.oct—3m—V Ss D

L. MAC CARTHY,

IMPORTATEUR ET MARCHAND DE

Cigares de la Havane.

CAFÉ, SUCRE ET CONFITURES.

A l'angle des rues

BIENVILLE ET VIEILLE-LEVÉE.

Nouvelle-Orléans.

Lock Box No 754 du Bureau de Poste.

16 déc—3—m

CAFÉ DE LA ROTONDE

DE

L'HOTEL-ST-LOUIS.

CONSOMMATIONS à 10 cents le verre.—Liqueurs de première qualité et diner table d'hôte conservés. 18 déc—1an

RICHARD FROTSCHER,

MARCHAND DE GRAINES

38 rue Dumaine.

Vend les célèbres Graines pour Jardinage, de BUIST, qui sont les plus estimées dans les marchés du Sud. 6 janv—1m

BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS

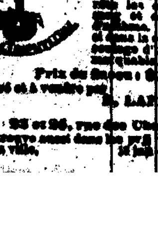

Le Baume Pectoral aux Navets Indiens guérit radicalement les rhumes les plus opiniâtres, les bronchites, les catarrhes, les phthisies au début, les enrouements, les oppressions; il guérit les personnes qui ont des maux de gorge et des douleurs de poitrine, les quintes, la coqueluche [illegible]. Il procure le calme, facilite l'expectoration, et enlève les sifflements de la poitrine... Il convient aussi dans la coqueluche d'une manière remarquable.

Prix du flacon: $1.

Préparé et à vendre par

L. LABLACE, Pharmacien

25 et 26, rue des Champs-Elysées.

On le trouve aussi dans les principales pharmacies de la ville. 15 jan—1m—VDMar

ALBIN ROCHEREAU, WILLIAM T. HAFF. — PIERRE CHABITES, ERNEST MERILH.

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne

COMMISSION MERCHANTS,

IMPORTERS OF

Wines, Brandies, Sardines, &c.,

8 SOUTH WILLIAM ST., NEW YORK. — 16 & 18 ST. LOUIS ST., NEW ORLEANS.

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES

—ET—

IMPORTATEURS,

Nos. 26 ET 28, RUE BIENVILLE,

SEULS AGENTS DE

CHAS. FARRE, REIMS: VINS DE CHAMPAGNE SILLERY ET CABINET.

J. B CLERC & CO.—BORDEAUX: Grande Vins CHATEAU PAPE CLEMENT.

A. DE LUZE & FILS—BORDEAUX: Grands Vins Rouges du Médoc et Châteaux

COGNAC.

CHAMPAGNE VINEYARD PROPRIETORS COMPANY—Cognac.

HENRY SUTTON — "

GOLDENBURG — "

GAUTIER FRÈRES — "

LABORDE FRÈRES — "

CASTILLON 1812 — "

ALEX. SEIGNETTE — La Rochelle.

GENIÈVRE.

Imperial Eagle—J. A. J. NOLET SCHIEDAM.

La Cloche—VAN DEN BERG & CO.

Porto et Sherry de PAUL EMILE THOMAS & R. REIG.

Vins Rouges et Blancs en barriques, demi-barriques et caisses.

Sardines à l'huile, Conserves, etc., etc. 22 déc—1a

VENTES JUDICIAIRES.

Oscar Poincelin vs. Henry Bird Schwabacher et Dwyer vs. le même.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 2232 et 2233—En vertu d'un ordre de vente daté du 3 décembre 1872, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, huit de février 1873, à 11 heures A. M., au magasin No 96, rue Royale, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

4 comptoirs, 6 vitrines, 1 chaise, 1 pupitre, 3 tabourets et un fauteuil.

Transportés du magasin No 96, rue Royale.

Saisis dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

28janv—28,31; 2,6fév

G. W. MILTENBERGER, Agent, vs le CLUB de la Maison des Cœurs.

CINQUIEME Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No 2,866—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt-huit janvier 1873, à 10 1/2 heures A. M. sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Le balance invendue des Meubles et Effets qui se trouvent dans la maison située No 133, rue de Chartres, entre celles Ste Anne et Maison, dans le Deuxième District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, les dits meubles et effets seront définitivement adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui sera offert, à douze mois de crédit, les acquéreurs fourniront leurs bons en obligations avec cautions bonnes et solvables portant intérêt au taux de cinq pour cent de la date jusqu'à parfait paiement. Les dits acquéreurs déduiront du montant de leurs enchères, et paieront au comptant leurs proportions de frais d'annonce du shérif, du greffier, etc., s'élevant en totalité à la somme de cent-cinq piastres ($105) ou environ.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

14 janv—18,19,22,25,28.

Louis Balles vs. John Behan Howard.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 6961—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, dix huit de février 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un terrain ou portion de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Carondelet, les rues St. Pierre, Robertson et Claiborne, et désigné par le lettre B d'après un croquis fait par J. A. D'Hémécourt, député-voyer, le 14 octobre 1869, et annexé à un acte au rapport de A. E. Bienvenu, notaire public en cette ville, en date du... La dite portion de terre ayant, mesure américaine, soixante-quatre pieds un pouce deux lignes de face à la Promenade Carondelet, soixante-quatre pieds deux pouces trois lignes de profondeur et face, à la rue Robertson, et soixante-quinze pieds cinq pouces six lignes de profondeur dans la ligne à l'opposite, et soixante quatre pieds de largeur en arrière. La dite portion de terre fait partie des terrains désignés par les Nos... dans l'îlet soixante-sept, suivant plan dressé par Pilié, arpenteur, le... déposé en l'étude de L. T. Caire, ci-devant notaire public en cette ville.

Ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attribués et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Charles Lewis par acte au rapport de dit notaire Bienvenu, en date du 2 décembre 1869.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

19janv—19,26; 12,16fév

M. HENOCHSBERG vs BASTIAN FRERES.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No. 5817.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, trois février, 1873, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Le fonds d'un magasin situé rue du Canal, entre celles Dryades et Baronne, dans le Premier District de cette ville, consistant en livres, fournitures de bureaux, etc., suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

26 janv—28,30,31—3fév

Cerf Wolff vs. Manuel Marcias.

COUR de Paroisse—Paroisse de la Pointe-Coupée—No 321—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour de Paroisse pour la Paroisse de Pointe-Coupée, dans l'affaire ci-dessus, à C. S. Bastrinet, ci-dessus, le procéderai, le LUNDI, dix février 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

UN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ancien faubourg St. Jean, dans l'îlet borné par les rues La Page, Bruad, Washington et septième désigné par le numéro deux dans l'îlet du numéro cent, d'après un plan dressé par feu Pilié arpenteur public, déposé à l'étude de Pierre Casanova, et joint à un acte passé devant Ch. Boudousquié pour faire partie au rapport de J. R. Holland, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 22 mai 1846.

Le dit terrain ayant, mesure française, trente pieds de face à la rue La Page, sur cent quatre-vingt pieds de profondeur.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la dame Beaubeu et du dit Pierre Casanova suivant acte au rapport du dit notaire J. R. Holland en date du 22 mai 1846.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

8janv—9,13,29,2,6fév.

ATTENTION!

Grand Déballage!

G. MONIÉ, No. 54, rue Royale, coin Bienville, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir de France (en consignation) une quantité considérable de PARFUMERIES, provenant des meilleures maisons de Paris, telles que: Pinaud, Lubin, Dr. Pierre, etc., etc.

—Aussi—

Peignes, Brosserie, Articles de Toilette, Beau choix de Jumelles de marine et de théâtre, beaux de qualité supérieure. Savon de laitue extra à 25 la boîte. L'incomparable Poudre de Riz de St. Just. Un lot de Parapluies sans pareils. Messieurs les Coiffeurs trouveront l'assortiment le plus complet de tout ce dont ils peuvent avoir besoin pour leur industrie.

GROS ET DETAIL.

COLD CREAM

RACINE CALIFORNIENNE.

que le COLD CREAM racine.

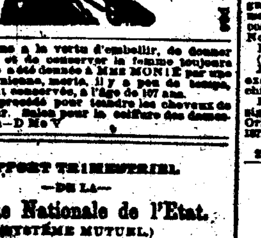

Cette racine a la vertu d'embellir, de donner la fraîcheur et de conserver la femme toujours jeune. Elle a été donnée à MME MONIÉ par une dame californienne, morte, il y a peu de temps, parfaitement conservée, à l'âge de 107 ans. Nouveau procédé pour teindre les cheveux de toute couleur. Salon pour la coiffure des dames. 7 nov—1an—D Ne V

RAPPORT TRIMESTRIEL

—DE LA—

Banque Nationale de l'Etat.

(SYSTÈME MUTUEL)

ETAT A LA CLOTURE DES AFFAIRES, LE 31 décembre 1872.

ACTIF.

En caisse		$844,121 60
Chèques sur d'autres banques		322,771 14
Portefeuille		1,800,379 91
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		500,000 00
Bons des Etats-Unis pour garantir les dépôts		[illegible]
Actions en caisse		[illegible]
Dû par des agents de rachats et de réserve		[illegible]
Dû par d'autres banques et banquiers		[illegible]
Propriété foncière		[illegible]
Mobilier et installations		[illegible]
Taxes payées		[illegible]
Dépenses courantes		[illegible]
		[illegible]

PASSIF.

Dû à des déposants individuellement		[illegible]
Dû à des banques et à des banquiers		[illegible]
Circulation non rachetée		[illegible]
Capital		[illegible]
Fonds de surplus		[illegible]
Escompte, trois mois	[illegible]	
Change, trois mois	[illegible]	
Intérêt, trois mois	[illegible]	
Profits et pertes, trois mois	[illegible]	[illegible]
		[illegible]

CHAS. J. C. DUPUY, Caissier.

DIVIDENDE DÉCLARÉ.

Actionnaires, 3 1/2 pour cent, pour trois mois.

Déposants, 1 pour cent, pour trois mois.

SAM'L H. KENNEDY, président.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

31 déc—3m 1/2po

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO

400 lots de Marchandises sèches étrangères et américaines, de saison,

PAR VINCENT & CO.—Aux Nos. 46 et 48 de la rue de la Douane.—MARDI, 28 janvier, à 10 heures du matin, il sera vendu—

400 lots de marchandises sèches étrangères et américaines, de saison, comprenant: Indiennes de fantaisie, coton blanc et coton écru, cotons à draps et à chemises, jeans, cotonnades, mousselines laine, toiles, bonneterie de dames et de messieurs, mouchoirs blancs et mouchoirs en couleur, Madras, coutils à matelas, casimirs de printemps, broderies, rubans assortis, épaulettes, quilts en pique, couvertures, "notions" et articles de fantaisie.

400 pièces mousseline suisse blanche, tape checks, nansons, Bonne Victoria, 100 pièces toiles d'Irlande.

—Et—

Lingerie de messieurs. 28 janv

PAR CHARLES E. FORTIER.

Propriété de valeur, rue Esplanade

PAR CHARLES E. FORTIER, Encanteur—Bureau No 62 Passage de la Bourse—SAMEDI, 1er février 1873, à midi, il sera vendu, à la Bourse St-Louis (Hotel St-Louis) deux propriétés faisant face aux rues Esplanade et Bayou Road, entre Tonti et Rocheblave.

Pour mesures, voyez le plan à la Bourse St-Louis.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans, pour billets portant huit pour cent d'intérêt et hypothèque, avec toutes les clauses usuelles.

Actes de vente pardevant E. Bouny, notaire public, aux frais des acquéreurs.

29 janv—28,29,30,31—1er fév

PAR EUGENE TOURNE

QUINCAILLERIE, QUINCAILLERIE.

Légèrement endommagée.

PAR EUGENE TOURNE—MARDI, 28 janvier 1873, à 10 1/2 heures A. M., aux Imper... Bonded Warehouse" coin Peters et Conti, il sera vendu, pour compte de qui il appartiendra—Outils, cadenas, chandeliers, tirebouchons, etc. 28 janv

Faïence! Faïence!!

PAR EUGENE TOURNE—MARDI, 28 janvier 1873, à 10 heures et demie A. M., coin Conti et Peters, il sera vendu—

7 craies et bouquets faïence jaune et blanche et... à aussi des marchandises.

Conditions—Comptant. 28 janv—

Vente importante et positive à long crédit.

Pour clore des consignations.

De VINS, COGNAC, SARDINES, VERMOUTH, &c.

PAR EUGENE TOURNE.—MERCREDI, 5 février 1873, à 10½ heures A. M. au magasin des importateurs Messrs.

BEGUER & BEINE,

No 8 rue Tchoupitoulas entre Canal et Commune, il sera vendu—

Cognac en futailles et en caisses.

Vin en barriques et en caisses.

Vins de dessert. Vermouth.

Huile d'olive. Sardines.

Petits pois, Champignons.

Olives en caisses et en barillets. Vinaigre.

Cornichons, &c.

Les catalogues avec détails et conditions seront prêts à être livrés le 1er février.

28 janv—28, 29 29—1er, 2, 4 5 fév

ETAT DE LA LOUISIANE,

Ville de la Nouvelle-Orléans

QU'IL SOIT CONNU, que ce vingt-sixième jour de décembre de l'année mil huit cent soixante-douze,

Pardevant moi, MARCEL T. DUCROS, notaire public, duement commissionné et qualifié dans et pour la ville et la paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane susdit, dûment commissionné et assermenté,

S'est présenté M. CHARLES ROMAN, Président et représentant de la Compagnie d'Assurance "LA SALAMANDRE," institution dûment incorporée, domiciliée dans cette ville.

Lequel a déclaré que, conformément à l'acte d'incorporation de la dite Compagnie, une assemblée générale des actionnaires a été convoquée et a eu lieu, dans les bureaux de la dite Compagnie, le 24 décembre courant, après trente jours d'avis, dans le *Picayune* et l'*Abeille* de la Nlle-Orléans, journaux publiés quotidiennement dans cette ville—dans le but exprès de prendre en considération et de décider par un vote, la question d'adoption des amendements proposés à l'acte d'incorporation de la dite Compagnie.

Qu'à la dite assemblée générale, deux mille cent quatre-vingt-seize actions étant représentées—des actionnaires possédant plus des trois quarts du total des actions représentées ayant voté pour l'adoption des dits amendements, ainsi que le tout appert plus complètement sur une copie certifiée des procès-verbaux, de ladite assemblée, laquelle est annexée aux présentes.

Et ledit Charles Roman, agissant en la qualité susdite, a déclaré, en outre, qu'en vertu du pouvoir dont il est revêtu, et dans le but d'exécuter et enregistrer, il amende publiquement que les changements, additions et amendements à la Charte de ladite "Compagnie d'Assurance LA SALAMANDRE" sont comme suit:

ARTICLE SEPT.

Après les mots: "le souscripteur fournira son billet à un an de date;" insérer ce qui suit: sujet à des appels trimestriels de cinq pour cent sur le montant originairement souscrit, payables le 20 mars, le 20 juin le 20 septembre et le 20 décembre de chaque année, jusqu'à ce que le montant total ait été payé en pleine; chaque versement sera porté au crédit du actionnaire sur les livres de la Compagnie et au dos de leurs billets, le premier versement sera exigible le 20 mars 1873.

ARTICLE HUIT.

A supprimer, excepté les deux premières lignes "des reçus signés par le Président et le Secrétaire pour la première année des actionnaires pour le montant qu'ils auront payé comptant, ainsi que pour les billets fournis par eux," lesquels seront ajoutés à la fin de l'article sept à la place des articles onze et douze annulés.

Section 1.—A partir du 1er janvier 1873, les actionnaires ne paieront pas comptant les primes sur les assurances effectuées par eux mais ils fourniront leurs billets datés du dernier jour de chaque mois, pour le montant des primes qui auront été portées à leurs comptes respectifs pendant le dit mois, les dits billets payables le 20 décembre de chaque année.

Section 2. Dans les premiers jours de janvier 1874 et de chaque année subséquente, le Président fera dresser un bilan des pertes, déduction faite du montant existant au crédit des comptes d'intérêt et de profits éventuels et des dépenses de la Compagnie, et il sera ajouté au total de ce bilan, dix pour cent d'intérêt par an, sur le capital payé, qui seront alloués, ainsi qu'il est prescrit par la troisième section de cet article, et ainsi cinq pour cent pour la création d'un fonds de réserve.

Un abonnement au pro rata, sur le montant total des dits billets de primes provisoires, sera fait pour couvrir le montant total des items ci-dessus mentionnés. Tout manquement à payer les dits amendements de primes annuels ou les appels de fonds sur le capital, donnera lieu à la forfaiture d'un montant égal en actions et des intérêts ou profits y afférents.

Section 3. L'intérêt de dix pour cent requis dans la seconde section de cet article sera payé comptant à ceux des actionnaires qui auront été assurés pour primes pendant l'année, et pour les actionnaires qui n'auront pas contracté d'avances avec la Compagnie, cet intérêt sera porté à leur crédit sur les livres de la Compagnie et sur leurs billets d'actions.

ARTICLE NEUF.

Remplacer les deux premières lignes par ce qui suit:

Aucune action ne pourra être transférée, à moins que les billets de primes, fournis, ne soient payés, et dans ce cas, la réduction ordinaire sera accordée, à moins que le paiement des dits billets ne soit assumé par l'acquéreur avec l'approbation de la direction.

Ainsi fait et passé à mon étude, dans la ville de la Nlle-Orléans susdite, le jour, le mois et l'année écrits en premier lieu, ci-dessus, et en présence de Joseph W. Jones et William Kleila témoins compétents, qui signent avec le dit comparant et moi, notaire.

L'original est signé

CHARLES ROMAN, Président.

J. W. JONES, WM. KLEILA.

M. T. DUCROS, notaire public.

Moi, soussigné, annotateur des hypothèques de cette ville et de cette paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie, par les présentes, que l'acte d'amendement (ci inclus) à la charte de la Compagnie d'assurance LA SALAMANDRE, a été dûment enregistré, aujourd'hui, dans ces bureaux, conformément à la loi, dans le livre de Sociétés No 9, folio 16.

Nlle-Orléans, 26 décembre 1872.

(Signé) C. DARCANTEL, député.

Je certifie que ce qui précède est une copie exacte de l'original qui se trouve dans mes archives.

En foi de quoi, j'accorde ces présentes sous ma signature et mon sceau, dans la ville de la Nlle-Orléans, ce vingt-sixième jour de décembre A. D. 1872.

M. T. DUCROS, Notaire Public.

27déc—1m

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA,

Au No 121 de la rue Gravier.

—Assure contre—

LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES,

Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. EIMER BADER, Président.

CHAS. ENGSFELD, Vice-Président,

GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

Primes reçues		$[illegible] 72
Pertes par incendie sur mer et rivières payées	$94,867 60	
Réassurances, réductions (rebate), dépenses, etc.	[illegible]	
		[illegible]
		[illegible]
Total de l'Actif		[illegible]

DÉCLARÉ:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.

Dividende sur le Capital payé, 5 pour cent.

Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham, S. Katz, Louis Schneider, A. Eimer Bader, Jos. Keller, W. S. Schmidt, M. A. Rosengo... Th. Lilienthal, R. Sieg, dec., E.F. Del Bondio, C. H. Miller, Isaac Scherck, H. Eicke, S. L. Nathe, J. N. Schwarz, Chas. Engsfeld, H. Pohlman, Louis Schwarz, M. Frank, F. Rickert, X. Weissenbach, H. R. Gogreve, F. Reder, J. R. Wildermann. 30 oct—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

350 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

—Egalement—

300 lots Linge de clientèle.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO., A. Levy, encanteur.—Bureaux, au No 36 de la rue de Chartres.—MARDI, 28 janvier, à 10 heures du matin, il sera vendu—

350 caisses bottes, souliers et brodequins, tels que bottes grain et veau, guêtres Congress, morals, bottes grain de chasseurs, brodequins, polkas, souliers de laboureurs, pantoufles, etc. Femmes et de jeunes garçons.

Bottines à boutons, balmorals serge et veau, Congress serge et veau, pantoufles peau de chèvres et tapis, etc., pour femmes, demoiselles et enfants.

—Egalement—

300 lots de linge de clientèle, de saison, formant un assortiment.

Conditions, à la vente. 28janv

PAR PLACIDE J. SPEAR

Pour cause de départ—Beaux meubles en acajou et en noyer noir, ustensiles de cuisine, &c.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 63 du Passage de la Bourse—JEUDI, 30 du courant, à 10 heures et demie, il sera vendu, au No 119 de la rue des Champs Elysées, entre les rues Craps et Amour, pour cause de départ—Le contenu de la dite maison, comprenant beaux meubles de salon, de table à manger et de chambres à coucher, en acajou et en noyer noir, ustensiles de cuisine et d'autres articles de ménage. Le tout est en bon état.

Conditions—Comptant. 28jan—6f

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

Meubles. Meubles.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, Encanteur, et savant de propriétés foncières, au Passage de la Bourse.

Succession de veuve Agnes Fernandez.

—No 31,951—

MERCREDI 5 février prochain, 1873, il sera vendu à 11 heures du matin, au No 150 rue du Bosnia, entre les rues Poydras et Lafayette, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 17 janvier 1873, les effets mobiliers ci-après décrits, appartenant à la dite succession:

Un assortiment de meubles consistant en lits, armoires, lavabos, tables, vaisselle, chaises, batterie de cuisine, etc., &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis, sur livraison.

21janv—21,28,29,2 fév

Chaudières à Sucre du Tennessee,

De la célèbre fabrique de Sabine.

APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix bien assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.

E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand-Commissionnaire, No 16, rue Union.

16 oct 1872—1an

H. BIER, STOCK BROKER,

No. 25 Carondelet street, back office.

State and City Notes bought at a liberal discount.

16 juin—1an

Changement de domicile.

J. PIFFAUT a l'honneur de prévenir les personnes qui désirent faire accorder et réparer leurs pianos, qu'il continue, comme par le passé, son atelier est rue d'Espagne No 35, entre Grands Hommes et Craps, 3me District.

Les ordres peuvent être laissés No 16 rue Bourbon, coin Conti, au magasin de Variétés.

15 janv—1m

MME BONOMO, au No. 40 de la rue St Philippe, entre les rues Bourbon et Dauphine, se recommande comme médecin pour toutes les maladies des femmes et comme sage-femme. Elle promet la guérison de toutes les maladies provenant du sang, telles que maux de pieds et enflures des jambes; des brûlures occasionnées par l'huile de charbon; des rhumatismes, des maladies de la matrice, de la dentition, etc. Chambres pour dames sur le point d'accoucher. Bon traitement et prix modérés. Consultations, tous les jours, de 1 à 4 heures. 1déc—1m

Compagnie d'Assurance LA SALAMANDRE.

Bureaux No. 25 rue Royale.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de la Charte, la Compagnie présente l'Etat de ses affaires:

Montant des primes reçues pendant l'année finissant le 31 décembre 1872		$ 45,187 78
A ajouter:		
Primes sur risques non expirées de 1871		5,[illegible]
		$ 51,[illegible]
En moins:		
Primes non expirées	$ 9,173 24	
Primes remboursées	1,244 29	
		10,[illegible]
Montant net des primes reçues		$ 41,[illegible]
Pertes éprouvées pendant l'année	$ 11,555 84	
Réassurances	2,102 74	
Réduction	2,221 20	
		16,[illegible]
		$ 25,[illegible]
Taxes, Licences, Frais généraux et Compagnie des Assureurs, moins les intérêts		14,[illegible]
Net-profit		$ 9,[illegible]
ACTIF:		
Billets d'actions	$ 22,300 [illegible]	
Primes en voie de collection	5,[illegible]	
Prêts et billets sur garantie	2,[illegible]	
Mobilier, installations, etc.	2,[illegible]	
Montant placé en diverses actions	1,450 00	
En caisse	15,[illegible]	
	$ 54,778 75	

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

CHAS. ROMAN, Président.

JULES LE MORE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Affirmé sous serment et signé pardevant moi, ce troisième jour de janvier 1873.

M. T. DUCROS, Notaire Public.

Le Bureau des Directeurs a résolu de payer Dix pour cent d'intérêt annuel sur le capital payé, à partir du lundi 17 février 1873.

Il a été aussi déclaré des dividendes de Quatre pour cent sur le capital payé, et Dix pour cent sur les primes nettes, lesquels dividendes seront placés au crédit des actionnaires, à partir du 17 février 1873.

—DIRECTEURS.—

Chs. Roman, Félix Grima, James Wood, J. A. Fernandez, Placide Forstall, Charles Lafitte, T. Reilly-Blanchard, Jr, Emile Dupré, Christian Roselius, Clément Malanda, François Gueydan, G. de Pérez, Félix Limet, F. A. Gonzales, Jules Aldigé, Louis Mathé, W. J. Behan, I. W. Homan, A. D. Veléa, F. Poutz.

A une réunion des Directeurs tenue le 22 courant, monsieur Chs. ROMAN a été réélu Président à l'unanimité.

JULES LE MORE, Secrétaire.

14 jan—1moi

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 25 Janvier 1873.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées. Pour les lettres tenues ou des Etats-Unis, voir les journaux anglais.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES A. M.

A.	
Abadie Justin	Lamaistre Paul
Angaud Emile	Lambo Antonio
Avègne Numa	Laroix Jules
Amaré Cyprien	Laudino Salvatore
Adorci A E	M.
Agostini Eugenio	Manno Cyprien
B.	Marcera Alexandre
Barinque M.	Marcella E
Barthe M.	Maginier Joe
Bacas Henri	Masso Jacob
Barre Bertrand	Mottesi Ernest
Bengarte M	Malbousy Joseph
Belleo Pierre	Marques Manuel
Benoit A	Marone Antonio
Bernadet Auguste	Micolo Roberto
Berthkamn Fred	N.
Bonnemaison Pierre	Noel Joseph
Bruhard E	Nugues Pierre
C.	Nandy J Pascal
Charbonnier Jacques	O.
Cambissag Antoine	Ocche Anthony
Cavaliere Antonio	P.
Cami Pierre	Pice Bertolom e
Clere Prosper	Pieta Augustin
Couzzin Mr	Patros M
Colombo Francesco	Pertes Jean
Cordora Manuel	Pampero Aurelio
Castelli Mathias	Piachio Alfred
D.	R.
Dauphin Max A	Renaud Edouard
Dell Victor	Renau Francesco
Dufresne Charles	Roche Balthazar
De Latter Seraphin	Rebert M
Dussand Eugène	Ruiz Ramon
Dubray Mr	Roller Georges
Durante Angelo	Rosenfels O P
Duprat Pierre	S.
Dumestre Jean	Sanchez Juan Pe..
E.	Savini Roberto
Enrique Louis	Saldini Domenique
F.	Serecod J
Frato curé	Schilla Guy Gu...
Forel Jean	T.
Fernandez Anselmo	Taranto Antonio
Ferrario José	Tavanto Guiseppe
Forte y Jacob F	Tucker Augustin
G.	Trello François
Gutierrez Vicente	Truffre Antonio
Gueydan Léonce	Tranco Antonio
Gonzales Vicente	Turecas J M
Gollo Théophile	V.
Giuttich Baldassare	Victor Antoine
Gratal Claude	Vardella Michele
Gondeau Pierre	Vanell Tomas
Garrreau Emile	Villien Juan Manuel
Guma José	Z.
J.	Zimpell Dominic
Jerda Thomas	Zur Michele
Jourdan Mr	INITIALES
L.	Président du conseil
Lasert Paolo	de l'Eglise Réformée
Lecca Manuel	L. L.
Lecomte Victor	

LISTE DES LETTRES DES DAMES

Restant au Bureau de la Poste.

B.	H.
Berthes R Mme	Huet L Mme
Bley Jules Mme	J.
C.	Jacques Jules Ve
Castelle Lucien Mme	K.
Campelle Adolphe Mme	Kanchor Bernard Ve
Cuvelo Pauline Mlle	L.
G.	Lavigne Léo Mme
Girard Agathe Mme	M.
Gonnelle Ve Mme	Montaud Arthur Mme

CHAS. W. LOWELL, Maître de Poste.

Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1873.

PRÉPARATION ARMENIENNE DE METZ POUR FORTIFIER LES CHEVEUX. C'est la meilleure préparation qu'aurait jamais inventée pour faire croître, fortifier, conserver et embellir les Cheveux. Flacon Prix en est de 25 cents.—ZOZODONT, SPÉCIFIQUE BOTANIQUE pour les Dents, et des maux de tête, qu'ils soulagent instantanément, pour la beauté du teint. Prix, 50 cents. LOUIS S. METZ, propriétaire, au laboratoire au coin des rues Bienville et Prieur.—WHEELOCK, FINLEY & CO., agents à la Nlle-Orléans.—En vente chez tous les pharmaciens, et chez tous les parfumeurs. 26 déc—1 an

L'Abeille de la...

FEUILLETON

LE ROI...